

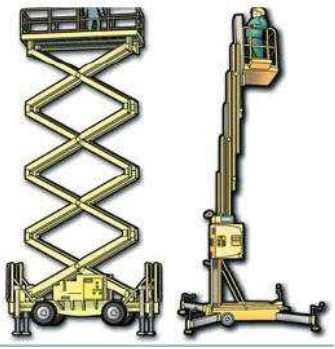

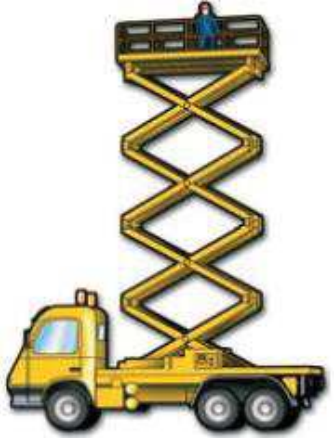

Objet :

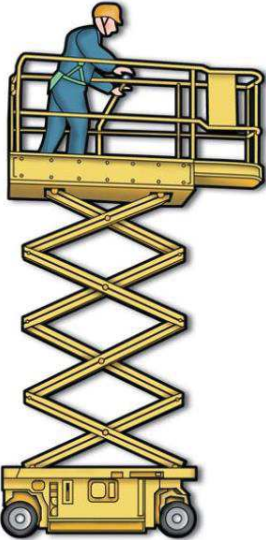

Une plate-forme élévatrice mobile de personnel, est constituée d'une structure extensible comportant un ou plusieurs bas articulés ou télescopiques ou à structure à ciseaux, ou des mats verticaux télescopiques, ou tout autre système articulé, monté sur un châssis ou porteur ou automoteur ou non, pour assurer le positionnement en hauteur d'une plate-forme de travail à une ou plusieurs personnes pour exécuter une tâche en hauteur.

Prescription

Une formation est nécessaire. Il existe des CACES selon les types de nacelles.

Principaux types de PEMP

<p>Type 1 – A PEMP à élévation verticale non automotrice Utilisation</p> <p>Matériel adapté aux travaux postés, particulièrement adapté aux travaux électriques en intérieur.</p> 	<p>Type 1 – B PEMP à élévation multidirectionnelle non automotrice</p> <p>Matériel adapté aux travaux postés. Le porteur peut être de type tout terrain.</p> 
<p>Type 2 – A PEMP à élévation verticale (à ciseaux principalement) automotrice depuis le porteur</p> <p>Ne peut être déplacée que depuis le porteur lorsque la plate-forme de travail est en position haute.</p> <p>Matériel adapté aux travaux en continu, du type éclairage public ou nettoyage en tunnel. Le tracteur peut être destiné aux travaux sur rails.</p> 	<p>Type 2 – B PEMP à élévation multidirectionnelle automotrice</p> <p>Ne peut être déplacée que depuis le porteur lorsque la plate-forme de travail est en position haute.</p> <p>Matériel adapté aux travaux en continu, du type éclairage public ou nettoyage en tunnel. Le tracteur peut être destiné aux travaux sur rails.</p> 

<p>Type 3 – A</p> <p>PEMP à élévation verticale automotrice</p> <p>Peut se déplacer avec la nacelle en position haute.</p> <p>Matériel relativement polyvalent.</p> <p>Utilisable en intérieur comme en extérieur.</p> <p>L'engin automoteur peut être de type « tout terrain.</p> 	<p>Type 3 – B</p> <p>PEMP à élévation multidirectionnelle automotrice</p> <p>Ce sont les plus utilisées dans le bâtiment car elles laissent une plus grande autonomie à l'utilisateur, en fonction de l'avancement de son travail, grâce aux commandes de fonctionnement et de déplacement situées sur la plate-forme de travail.</p> 
--	---

Risques potentiels

Risques liés à la machine : ces engins constituent des « équipements de travail » et doivent être conformes aux exigences essentielles de sécurité. Néanmoins, on portera une attention particulière aux risques suivants, lors du choix de ces machines et de leur utilisation :

Renversement de la PEMP :

- Renversement lors du levage
- Risque de renversement de l'engin si le terrain n'est pas stable

Chute dans le vide : lors de l'accès ou du retrait de la plate-forme de travail.

Risques liés à l'environnement des réseaux :

- Réseaux aériens : la présence de lignes aériennes dans la zone de travail nécessite une analyse de risque
Il n'est pas nécessaire de toucher la ligne électrique pour se mettre en danger. A une certaine distance, il se produit un phénomène d'amorçage qui peut avoir les mêmes effets qu'un contact.
- Réseaux souterrains : détériorations du réseau par écrasement ou poinçonnage.

Recommandations et prescriptions

Stabilité lors du déplacement ou de l'immobilisation sur une surface en dévers :

- Avant utilisation s'assurer de la stabilité du sol pour éviter le renversement de l'engin.
- Pour la circulation assurez-vous que la résistance du sol est suffisante et qu'elle n'endommagera aucun réseau ou affleurant.
- Pour la mise en place des stabilisateurs, s'assurer de la résistance au niveau des appuis au nécessaire, utilisez des plaques de répartition. En aucun cas les stabilisateurs ne doivent être positionnés sur un affleurant.
- Dans le cas d'un sol meuble ou non revêtu, aucun stabilisateur ne doit être placé au-dessus d'un traçage de réseau.
- Lors du levage s'assurer de la stabilité du chargement.

- Efforts dynamiques dus à la conduite : le mode de conduite influence le comportement de la PEMP : des départs et des fins de mouvements brusques créent des effets dynamiques qui peuvent être très importants et qui réduisent la stabilité.
- Effort latéral dû au travail réalisé : l'effort appliqué par l'utilisateur situé en nacelle sur un élément extérieur à la PEMP, crée une réaction d'appui qui peut nuire à la stabilité de la PEMP: le constructeur indique dans sa notice et sur la PEMP l'effort maxi applicable en traction horizontale depuis la nacelle.
- Effort latéral dû au vent : le constructeur de la PEMP définit les limites d'utilisation de la PEMP en présence de vent. La valeur limite de la vitesse du vent est inscrite dans la notice d'instructions et sur la PEMP.

Survol de réseau aérien

Prescription

- **Aucun survol de réseau aérien ne peut se faire sans l'autorisation de l'exploitant.**

Gabarit

- Avant tout déplacement, prenez connaissance de l'espace nécessaire à l'évolution de votre engin. Assurez-vous que la nacelle est en position route et que les stabilisateurs et leurs poutres support sont complètement rentrés et verrouillés.

Repérage des réseaux

Prescription

- **Prévoir un repérage et un traçage des réseaux existants pour prévoir les points d'appui et les mesures de protections dans le cas de proximité de lignes aériennes.**

Stationnement de l'engin

Prescription

- **Ne pas masquer ou bloquer l'accès aux dispositifs de coupure d'urgence lorsque vous stationnez l'engin.**

Transport

- Tenir compte de la présence de réseaux aériens en fonction de l'encombrement de l'engin ainsi que de l'espace nécessaire pour l'accès au porte engin.

A l'exception des prescriptions en rouge, il s'agit ici de recommandations génériques non exhaustives, qu'il appartient à l'entreprise de travaux d'adapter, le cas échéant, pour tenir compte de son analyse technique complémentaire préalable au chantier.